

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 28 mars 2018

**OBJET : CREATION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1<sup>ER</sup> CLASSE-  
AVANCEMENT DE GRADE DE Mme Eva CAMY**

L'an Deux Mille dix-neuf, le jeudi 28 mars à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Etaient PRESENTS** : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Any BARTHES, Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN, Pierre-Henri ILHES, Christian Raynaud, Jean-Claude PISTRE, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Chloé DANILLON.

**EXCUSES** : Mesdames et Messieurs ; Isabelle CHESA (donne pouvoir de voter en son nom à Mme Any BARTHES), Régis BANQUET (supplée par Jean-Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIUO, Patric ROUX, Jean-Noël LLOZE, Sébastien PLA, Hélène GIRAL.

**Secrétariat de séance** : Jean François DE MIAILHE DE SAINT MARTIN

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer dans le tableau des effectifs, un emploi au grade d'Adjoint Principal 1<sup>er</sup> classe, en raison de l'avancement de grade de l'agent Mme Eva Camy.

Au vu de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire CAP.

Proposition du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> avril 2019 :

| Cadres ou emplois                      | Catégorie | Effectifs | Poste  | Statut<br>(stagiaire, contractuel,<br>Titulaire) | Temps de<br>travail (temps<br>partiel en %) |
|--|-----------|-----------|--|--|---|
| <b><u>Filière - Administrative</u></b> |           |           |  |  |   |
| Rédacteur                              | B         | 0         | Secrétariat Administratif                      | Titulaire  | Temps complet                               |
| Adjoint administratif PP1er cl         | C         | 1         | Secrétariat Administratif                      |  |   |
| <b><u>Filière - Technique</u></b>      |           |           |  |  |   |
| Ingénieur en Chef                      | A         | 1         | Chef de Projet                                 | Contractuel - CDI                                | Temps complet                               |
| Ingénieur                              | A         | 1         | Chargé de mission d'études et de développement | Contractuel-CDD                                  | Temps complet                               |
| TOTAL                                  |           | 3         |  |  |   |

Il est demandé à l'Assemblée,

- D'autoriser Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs et de créer un emploi au grade d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>er</sup> classe au 1<sup>er</sup> avril 2019,
- D'inscrire les crédits nécessaires à cette modification de changement de grade, au chapitre 012 du budget primitif 2019 qui sera voté lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Le Conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,  
Décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à modifier le tableau des effectifs et de créer un emploi au grade d'Adjoint Administratif Principal 1<sup>er</sup> classe au 1<sup>er</sup> avril 2019,
- D'inscrire les crédits nécessaires à cette modification de changement de grade, au chapitre 012 du budget primitif 2019 qui sera voté lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

Publication par affichage le :  
Le Président

